

*Le petit journal
D'Euze les Bains*

JANVIER 2008



*Meilleurs
Voeux*



2008

S O M M A I R E



Le petit journal d'Euzet les Bains

Direction de publication : JEFJOR CONSEIL

Comité de rédaction : Le Conseil Municipal

**Conception, Maquette, Réalisation,
Régie publicitaire : JEFJOR CONSEIL**

38, Impasse des Lilas - RN 110

30380 ST CHRISTOL LES ALES

Tél : 04 66 52 01 82

E-mail : contact@jeflor.com

www.jeflor.com

Imprimerie : prestataires de l'éditeur

Dépôt légal à parution

La municipalité remercie les annonceurs
qui, par leur participation financière,
ont permis la publication de ce bulletin
dans les meilleures conditions.

Voeux	p. 1
Comptes rendus des Conseils Municipaux	p. 2
Vie du Village	p. 6
Les Ecuries D'Artuzac	p. 11
Les Associations	p. 12
Infos Pratiques - Etat civil	p. 16



*Dépannage
Chaudières - Chauffe-eau
Contrat d'entretien*

5 bis, Rue Dhuoda - 30900 NIMES

☎ **04.66.84.37.73**

Fax : 04 66 84 37 36

www.qualigaz.fr

Bulletin Municipal Réalisé par La
SARL Jeflor Conseil
04 66 52 01 82



www.jeflor.com



Voeux du Maire

Chers Euzétiens,

Voilà 7 ans que mon équipe et moi-même oeuvrons avec détermination et enthousiasme pour la commune. Pendant ce laps de temps, nous avons mené à bien de nombreuses réalisations, mais il reste encore des projets à concrétiser.

C'est pourquoi j'ai décidé de me représenter aux élections municipales qui auront lieu les 09 et 16 mars 2008. Ce vote est un moment important, vous allez décider ainsi de l'avenir de notre village.

C'est avec beaucoup de sincérité que je vous souhaite, à toutes et à tous, une très heureuse année 2008.

Le Maire,
Michel CHEVROLAT

Voeux du Conseil Municipal

C'est avec émotion que nous rédigeons ce bulletin, qui sera le dernier pour certains d'entre nous. Nous espérons avoir été dignes de la confiance que vous nous avez accordée.

Ces 7 années ont été à l'image de la vie en général, des moments intenses de joie, des déceptions, et parfois de la lassitude, mais la motivation et l'envie qui nous ont animé durant ce mandat ont permis de surmonter tous ces aléas.

Nous avons deux regrets :

- celui de la non attribution de la maison de retraite à notre commune,
- celui d'avoir dû arrêter les réunions publiques (où étaient présentés tous les comptes et les projets futurs) faute de participation de la population.

La démocratie est quelque chose de fragile, le devoir de citoyen ne doit pas se limiter à glisser un bulletin dans l'urne, il faut aussi participer à la vie communale en dialoguant avec les élus sur la gestion du village.

Des projets sont en chantier et leur mise en œuvre reste un challenge motivant.

Notre ambition est de consolider notre travail de proximité et de répondre ainsi au mieux à vos besoins et vos préoccupations.

Nous tenons à saluer les nouveaux habitants, qui seront recensés, comme les anciens du 17 janvier au 16 février.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes et nous vous présentons tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2008.

Le Conseil Municipal



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 mars 2007

Etaient Présents : Mesdames ROBERT F. – VEYRUNES C. – LLARI I.
Messieurs CHEVROLAT M. – BERNARD P. – CANTALOUBE P. – DONZEL W.
PESENTI W. – CORBIER A.

Absents : Madame CORBIER Pascale

ORDRE DU JOUR

- COMPTES DE GESTION 2006
- COMPTES ADMINISTRATIFS 2006.
- BUDGET 2007.
- ACHAT DU TERRAIN DE MR RAYMOND MICHEL.
- TARIFS COMMUNAUX.
- TRAVAUX ENTREE DU VILLAGE.
- PETITS JARDINS.
- EXTENSION PARTIELLE ASSAINISSEMENT.
- DIVERS.

Signature des délibérations de la précédente réunion.

Présentation par Mr CACAS de la FNAIM Montpellier, d'un projet de parc immobilier accompagné de thermes ludiques.

1 - COMPTES DE GESTION DU PERCEPTEUR: Votés et approuvés à l'unanimité (assainissement, commune)

2 - COMPTES ADMINISTRATIFS

COMMUNE : Voté et approuvé à l'unanimité – Excédent + 230724.33 euros
ASSAINISSEMENT : Voté et approuvé à l'unanimité – Excédent + 36145.38 euros

3 - BUDGETS PRIMITIFS 2007 : Votés et approuvés à l'unanimité.

3-1 budget commune (m14)

Fonctionnement

Total Dépenses : 404667.95 Euros

Total Recettes : 404667.95 Euros (résultat de fonctionnement inclus)

Investissement

Total Dépenses : 196792.76 Euros (solde d'exécution de la section d'investissement reporté inclus ainsi que les restes à réaliser)

Total Recettes : 196792.76 Euros (solde d'exécution de la section d'investissement reporté inclus)

3-2 budget assainissement (m49)

Fonctionnement

Total Dépenses : 64145.38 Euros

Total Recettes : 64145.38 Euros (résultat de fonctionnement inclus)

Investissement

Dépenses : 46000.00 Euros

Recettes : 46000.00 Euros

Les taux d'imposition de la Commune ne seront pas augmentés cette année encore.

4 - ACHAT DU TERRAIN DE MR RAYMOND MICHEL :

Dans le but de mener à bien le projet d'aménagement des petits jardins il était nécessaire d'acquérir la parcelle n° B 223 d'une superficie de 7 a 54 pour un montant de 11000 euros.

5 – TARIFS COMMUNAUX :

Une délibération est prise pour valider le montant des différents tarifs communaux :

- 5-1 UTILISATION DU FOYER COMMUNAL :

- Caution pour tous : 400 euros,
- Associations du village : 60 euros, réveillons 300 euros,
- Habitants du village : 130 euros, réveillons 300 euros,
- Extérieurs : 400 euros, réveillons 300 euros,
- Location de la sono : 10 euros.

-5-2 TARIFS ASSAINISSEMENT :

- Taxe de raccordement : 650 euros,
- Frais de gestion : 23 euros,
- Prix du m3 : 1.10 euros,
- Frais de divisionnaire : 7.60 euros.

6 – TRAVAUX ENTREE DU VILLAGE :

Une réunion a eu lieu sur le site en présence des responsables du dossier afin d'apporter les modifications sur projet initial. Les travaux débuteront début septembre 2007. Le projet est consultable en mairie. Une délibération sera préparée et envoyée avec le dossier du projet au conseil général du Gard et ce afin de demander une subvention.

7- PETITS JARDINS :

L'équipe du chantier va poursuivre les travaux à partir de mai 2007 : débroussaillage, élagage.

Les entreprises Joffre et Galizzi ont été contactées pour un devis sur enrochement et écoulement des eaux des pluies. Les travaux sont prévus pour début juin. La société JOFFRE a été retenue.



8- EXTENSION PARTIELLE DE L'ASSAINISSEMENT :

L'extension concerne le chemin de Gajan. Le montant du devis s'élève à : 8108.84 euros TTC.
Branchement à l'assainissement route de l'ancienne Gare : 4723.98 euros TTC.

9- DIVERS :

- Contrat d'entretien du rond point avec le CAT du Valat d'Arias pour un montant de 1703.97 euros TTC.
- Mise en sécurité de 2 puits sur le village.

La Séance est levée à 21h00.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 juin 2007

Etaients Présents : Mesdames ROBERT F. – VEYRUNES C. – CORBIER P.
Messieurs CHEVROLAT M. – BERNARD P. – CANTALOUBE P. – DONZEL W. - CORBIER A.

Absents : Madame Isabelle LLARI, Monsieur William PESENTI

ORDRE DU JOUR

- DECISIONS MODIFICATIVES 2007 SERVICES ASSAINISSEMENT ET MAIRIE
- CHANTIER DES PETITS JARDINS
- ACHAT DU TERRAIN DE MR RAYMOND MICHEL.
- 14 JUILLET 2007
- DIVERS

Signature des délibérations de la précédente réunion.

1 – DECISIONS MODIFICATIVES 2007 POUR LES SERVICES MAIRIE ET ASSAINISSEMENT :

- SERVICE MAIRIE :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Compte 6135 + 2400.00 euros
Compte 61524 + 100.00 euros
Compte 616 + 02.00 euros
Compte 6182 + 1000.00 euros
Compte 6231 + 1500.00 euros
Compte 6261 + 1000.00 euros
Compte 6456 + 300.00 euros
Compte 73961 + 15000.00 euros
Compte 673 + 300.00 euros
Compte 022 – 21602.00 euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Compte 202 + 5000.00 euros
Compte 2111 + 4000.00 euros
Compte 020 – 9000.00 euros

- SERVICE ASSAINISSEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Compte 615 + 1800.00 euros
Compte 66 + 97.00 euros
Compte 023 + 6000.00 euros
Compte 022- 7897.00 euros

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Compte 021 + 6000.00 euros
Compte 203 + 16000.00 euros
Compte 021 – 6000.00 euros
Compte 2315 – 10000.00 euros

2 – CHANTIER DES PETITS JARDINS

Ce projet continu d'évoluer mais cela nécessite de la part de Monsieur le Maire un suivi régulier et fréquent des travaux.

3 – ACHAT DU TERRAIN DE MR RAYMOND MICHEL :

Le terrain B 223 de Monsieur Raymond Michel sera acheté pour la somme de 11000 euros par la mairie. Il se trouve derrière l'Eglise.
L'acte sera notarié le 10 juillet 2007.

4 – 14 JUILLET 2007 :

- Point sur les inscriptions.
- Organisation.

5 - DIVERS :

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Devant les nombreux problèmes de collecte une réunion a eu lieu à la communauté de communes de Vézénobres avec les maires concernés et la société responsable. Tout devrait rentrer dans l'ordre.

SIRS :

Suite à une demande des parents d'élèves le SIRS a pris la décision d'ouvrir une garderie sur al communes de Seynes. Les locaux vont être aménagés et le recrutement d'une personne est en cours pour une ouverture en septembre 2007.

DELIBERATIONS A PRENDRE :

Renouvellement du pâturage de Monsieur SOUTOUL,
Modification du POS, clôture de l'enquête publique.

QUESTIONNAIRE CCAS :

Concernant le questionnaire du CCAS qui était dans le bulletin d'information de la mairie seulement 2 réponses.

ANIMATION :

22 JUIN : réception des anciens combattants,

29 JUIN : remise des dictionnaires pour les élèves d'Euzet passant en 6ème.

Mise à disposition du foyer pour une nouvelle association sur Euzet (sports de combat) Le Président sera Mr POPA Lucian.
Les jours ne sont pas encore fixés.

La Séance est levée à 20h30.



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2007

Etaient Présents : Mesdames ROBERT F. – VEYRUNES C. – LLARI I.
Messieurs CHEVROLAT M. – CANTALOUBE P. – DONZEL W.
Absents : Madame P. CORBIER, Messieurs W. PESENTI, P. BERNARD, A. CORBIER

ORDRE DU JOUR

- CONVENTION COMMUNE/DDE pour permis et déclarations préalables,
- RAPPORT ANNUEL ASSAINISSEMENT,
- CONTRAT TERRITORIAL DEPARTEMENTAL 2007/2008 avec le Conseil Général,
- TROISIEME MODIFICATION DU POS,
- DECISIONS MODIFICATIVES,
- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DU VILLAGE,
- DIVERS

Signature des délibérations de la précédente réunion.

1 – CONVENTION COMMUNE/DDE pour permis de construire et déclaration préalables :
Une nouvelle convention DDE/COMMUNE concernant les permis de construire sera effective à partir du 1er octobre 2007.
Sur cette convention la DDE s'engage notamment à traiter les dossiers dans un délai de 2 mois.
Cette convention fait l'objet d'une délibération.

2 – RAPPORT ANNUEL D'ASSAINISSEMENT :
Sur un plan qualitatif, le schéma directeur est en cours. Pour la station d'épuration les travaux nécessaires sont effectués.
Monsieur le Maire remercie les conseillers qui ont assuré l'entretien de la station pendant les congés de Monsieur Encinas.

3 – CONTRAT TERRITORIAL DEPARTEMENTAL 2007/2008 avec le Conseil Général :
Afin de bénéficier des subventions une délibération est à prendre par le conseil municipal.

4 – TROISIEME MODIFICATION DU POS :
La modification concerne uniquement une réservation de terrain effectuée il y a plusieurs années par la municipalité.
La levée de cette réservation permet au propriétaire de construire sur le terrain.

5 – DECISIONS MODIFICATIVES SERVICE MAIRIE :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Compte 60632 + 2000.00 euros
Compte 611 + 2000.00 euros
Compte 61524 + 1500.00 euros
Compte 022 – 5500.00 euros

6- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DU VILLAGE :

Il est décidé que les associations citées ci-dessous :

APE le TROUBADOUR,
SOCIETE DE CHASSE LA DIANE,
ANIM'EUZET,
DANSE POUR TOUS,
CLUB DE L'AMITIE,
LE CRI DE LA CIGALE,

percevront une subvention de 200 EUROS. Sauf pour l'APE la subvention est de 16 EUROS par élèves.

7- DIVERS :

TRAVAUX :

- Renouvellement du contrat d'entretien pour l'éclairage public avec la société VALETTE. Prix de l'intervention 22 euros 40/éclairage.
- Prendre une délibération pour supplément de facture de Mr Joffre concernant l'enrochement des petits jardins.
- EDF reste le fournisseur de la commune.
- Le chantier d'insertion est arrêté 2 mois pour des raisons administratives.
- Devis en cours pour la toiture garage, place de l'Eglise.
- Prévoir de nouveaux containers pour les ordures ménagères.
- Intervention d'une entreprise pour le repérage de l'amiante dans tous les bâtiments communaux. Coût de la prestation 700 euros.

PROCES :

Le procès des «orgières». La justice a confirmé le refus du permis de construire du 17 09 2001 au quartier des Orgières à Euzet déposé par Mr et Mme RUMIEL. La commune n'a aucun somme à verser. Il en est de même pour le permis de construire de Mme MONTGOMMERY et Monsieur NEWHOUSE. La justice a confirmé le refus du permis de construire. Le Conseil Municipal doit prendre également une délibération pour ester en justice et choisir Me AUDOUIN comme avocat dans le cadre de l'affaire HARTMANN. Pour information Mr HARTMANN est en infraction aux dispositions du POS. Il a exécuté des travaux sans permis de construire.

FESTIVITES :

136 personnes ont participé au repas du 14 juillet 2007. Nos remerciements à tous les participants.

La Séance est levée à 21h00.



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 NOVEMBRE 2007

Etaient Présents : Mesdames ROBERT F. – VEYRUNES C.
Messieurs CHEVROLAT M. – CANTALOUBE P. – DONZEL W. – BERNARD P.
Absents : Mesdames P. CORBIER et I. LLARI
Messieurs W. PESENTI et A. CORBIER

ORDRE DU JOUR

- RECENSEMENT POPULATION 2008,
- DECISIONS MODIFICATIVES,
- TRAVAUX ENTREE DU VILLAGE ET PLACE DE LA MAIRIE,
- CONCLUSION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT,
- PREPARATION DES FETES ET DECORATIONS DE FIN D'ANNEE,
- CONCLUSION DU PETIT JOURNAL D'EUZET,
- REPRISE DES TRAVAUX DES PETITS JARDINS,
- DIVERS.

Signature des délibérations de la précédente réunion.

1 – RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Patrick BERNARD est le coordinateur.
Claude DETAEYE est l'agent recenseur.
Des journées de formation sont prévues pour l'agent recenseur.
Début du recensement le 17 janvier 2008.
Les détails de ce recensement seront publiés dans le petit journal qui paraîtra début janvier.

2 – DECISIONS MODIFICATIVES :

SERVICE MAIRIE :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

compte 60632 + 2000.00 EUROS
compte 611 + 2000.00 EUROS
compte 6135 + 1400.00 EUROS
compte 61524 + 1500.00 EUROS
compte 6182 + 1000.00 EUROS
compte 6411 + 1000.00 EUROS
compte 6261 + 100.00 EUROS
compte 022 - 9000.00 EUROS

SERVICE ASSAINISSEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT :

Compte 615 + 2000.00 EUROS
Compte 022 - 2000.00 EUROS

3 – TRAVAUX ENTREE DU VILLAGE ET PLACE DE LA MAIRIE :

Les services de la DDE ont déménagé ce qui a entraîné du retard dans le dossier. Nous espérons un début des travaux au printemps 2008.

4 – SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT :

Pas de problèmes importants. Nous attendons le compte-rendu du cabinet CEREG.

5 – FETES ET DECORATIONS DE FIN D'ANNEE :

L'entreprise Valette doit mettre en place les guirlandes.

6 – PETIT JOURNAL / parution début janvier :

Renouvellement du contrat avec la société JEFLOL pour la mise en page et l'impression du petit journal. (gratuit pour la municipalité)

7 – PETITS JARDINS :

Les travaux doivent reprendre début 2008 avec une nouvelle équipe.

8 – DIVERS :

Contrôle amiante dans les bâtiments communaux. Pas de problèmes particuliers. Coût de l'intervention 880 euros.
Devis en cours pour la toiture du garage, place de l'église.
Prévoir devis pour l'entrée du cimetière.
Prévoir l'élagage des arbres, place de l'église.

La Séance est levée à 20h00.



I - Les Petits Jardins

L'aménagement des petits jardins est un projet qui date d'une dizaine d'années. Il répond à deux objectifs :

1 - La création d'un espace de détente, un espace convivial, un cheminement entre l'église et le champ de foire, et la participation à la régularisation des évacuations des eaux de pluie.

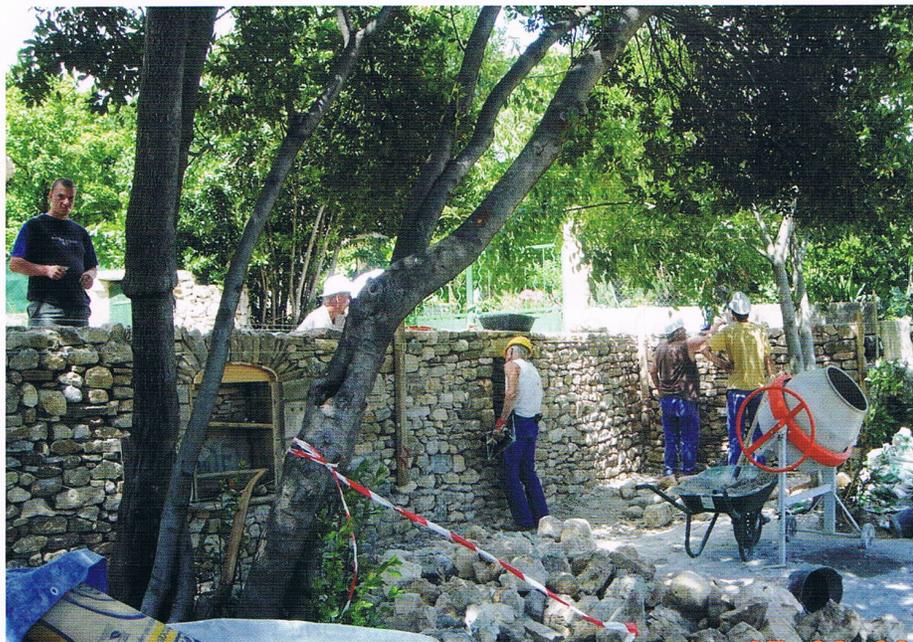
Vous avez pu, lors des différentes manifestations Euzétiennes, prendre connaissance de l'aspect esthétique du projet, mais l'aspect technique n'est pas anodin.

Pour pouvoir organiser l'évacuation des eaux pluviales, nous avons acheté 1000 m² de terrain supplémentaire (non constructible). Ce terrain a été débroussaillé, nettoyé et les travaux de terrassement, véritables fondations du projet, ont pu commencer.

Un enrochement a été créé, ainsi qu'un avaloir (cf. photos) et 280 m de buses souterraines de 70 cm de diamètre ont été posées.

Nous avons profité de ces importants travaux pour mettre en place les gaines d'éclairage public et les tuyauteries nécessaires à la réalisation d'un chemin d'eau*.

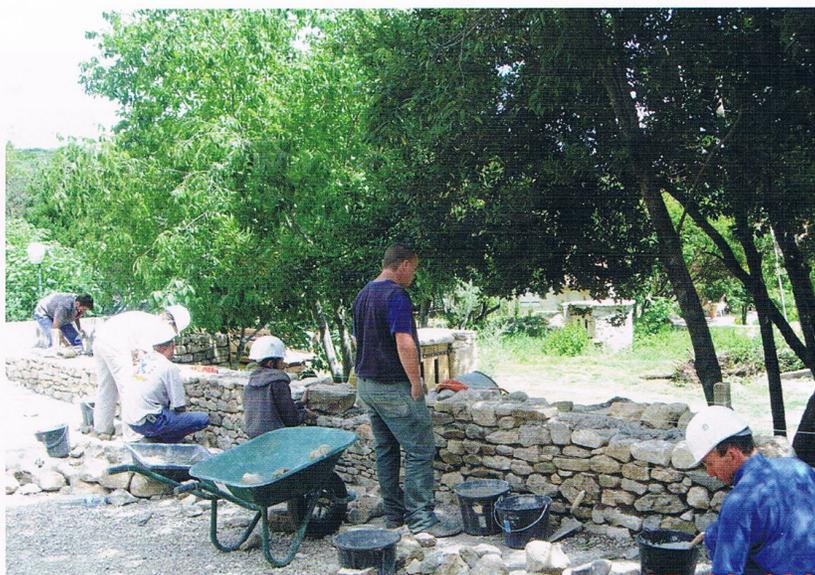




2 – L'insertion socioprofessionnelle des personnes demandeurs d'emploi ou bénéficiant de minimas sociaux. Ce chantier a permis pour certains des participants qui étaient sans activité depuis + de 2 ans de se remettre dans une dynamique, de reprendre confiance en eux, de pouvoir à nouveau se « projeter » dans l'avenir.

Sur 12, 5 sont entrés en formation qualifiante à l'issue du chantier, 1 a obtenu un CDD. Pour les autres même si l'emploi n'est pas au rendez-vous dans l'immédiat, cette action constitue une étape valorisante dans leur parcours.

Nous remercions toute l'équipe du « premier » chantier au fil de l'eau, qui par sa patience et sa maîtrise des techniques anciennes a réalisé ces magnifiques murs de pierres sèches et à réhabiliter nos puits.



*(un chemin d'eau est un circuit d'eau fermé, il évite ainsi tout gaspillage inutile).



ECOLE D'EUZET

Séjour au ski :

Grâce au dynamisme de l'association de parents d'élèves « Le Troubadour » et à la participation de tous aux diverses manifestations qu'elle organise, les élèves de l'école d'Euzet ont pu cette année encore partir en classe de neige du 08 au 13 janvier dernier.

Les frais de transport ont été partagés avec l'école de la Grand Combe qui a effectué le voyage jusqu'à Marlin Vieux en compagnie de nos enfants.

Ce séjour aux abords du Parc National des Ecrins a permis aux enfants de découvrir les joies de la glisse à la station de ski l'Alpe du Grand Serre, ainsi que d'autres activités en milieu montagnard (observation des traces d'animaux dans la neige, rencontre avec les gardes du Parc, promenades, visite de la ferme à l'heure de la traite.....)

Les enfants sont rentrés ravis de cette expérience et un peu « grandis » aussi...

L'enseignante remercie les bénévoles de l'APE et toutes les personnes ayant contribué à la réussite de ce projet.



Félicitation à Léa Pallier et Virginie Veyrenc qui ont découvert le collège cette année!





QU'EST-CE QUE LE GASPILLAGE ?

« On prend plein de choses à manger, on ne finit pas tout et on est obligé de le jeter. »
Jade

« On jette des feuilles blanches pour rien. »
Simon

« Parce que les feuilles ça se fait avec les arbres. »
Alexandre

« Bientôt il n'y aura plus d'arbres et plus de place pour les animaux. »
Théo

« Il faut éteindre l'eau quand on se savonne sous la douche. »
Thibault

"Eviter de mettre la lumière dehors. Eteindre quand on sort d'une pièce."
Quentin

« Lorsqu'on tire la chasse ou qu'on jette de l'eau sur les copains ça la gaspille. »
Ophélie

« Il ne faut pas gaspiller à manger car il y a des gens qui n'en n'ont pas. »
Thibault

« Tu as des feutres neufs et tu les laisses ouverts. Autant jeter les sous directement à la poubelle. »
Quentin

« On a un ciseau neuf et on découpe avec une fois et même s'il n'est pas cassé on le jette à la poubelle. »
Loris

« Il ne faut pas couper tous les arbres car si on a plus d'arbres, on a plus d'air »
Quentin

« S'il n'y a plus d'arbres on meurt. »
Alexandre





LE RECENSEMENT

Cette année notre commune est concernée par le recensement nous vous invitons à recevoir amicalement Monsieur Claude DETAEYE qui est mandaté par la mairie pour cette mission, sous la coordination de Monsieur Patrick BERNARD. L'action de recensement va se dérouler du 17 janvier au 16 février 2008.

A quoi sert le recensement ?

Il permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, mode de transport, déplacements quotidiens, etc...). Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement respecte-t-il la vie privée de chacun ?

Le recensement respecte les procédures approuvées par la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

A partir du 17 janvier (du 31 janvier à la Réunion), les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et il les récupère lorsque ceux-ci sont remplis. Il n'est pas actuellement possible de répondre aux questionnaires par internet.

Jusqu'à quand pouvez-vous remettre vos questionnaires ?

En 2008, l'enquête de recensement se déroule du 17 janvier au 16 février dans les communes de moins de 10 000 habitants ou plus.

A la Réunion, l'enquête se déroule du 31 janvier au 1er mars dans les communes de moins de 10 000 habitants et du 31 janvier au 08 mars dans les communes de 10 000 habitants et plus.

Comment reconnaître un agent recenseur ?

L'agent recenseur est recruté et encadré par la commune. Il possède une carte tricolore avec sa photo et signée par le maire.

Que se passe-t-il en cas d'absence ?

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Comment connaître les résultats des enquêtes de recensement ?

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur www.insee.fr.

Toutes les personnes vivant en France, qu'elles résident dans un logement, une maison de retraite, un internat, une habitation mobile, etc. ou qu'elles soient sans abri, sont concernées par le recensement.

VOTRE REPONSE EST IMPORTANTE.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 07 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le www.insee.fr



Les Ecuries d'ARTUZAC

Le centre équestre « Les Ecuries d'Artuzac » ouvrira ses portes sur la commune d'EUZET les Bains vers la fin de l'année 2008.

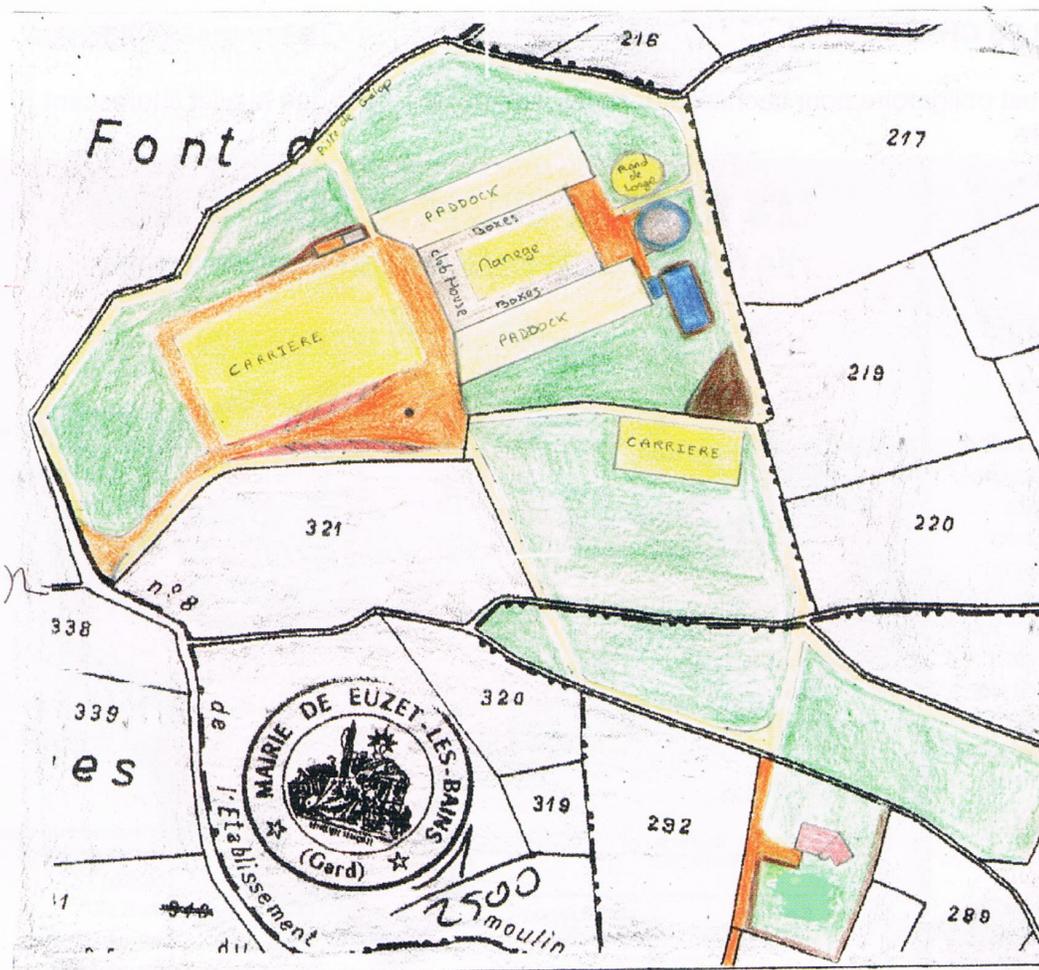
Le centre vous proposera de découvrir l'équitation et ses diverses disciplines : Obstacle, dressage, voltige, jeux équestres, randos, ou de vous perfectionner, et ce quelque soit votre âge. L'ensemble, d'une superficie de quatre hectares sera doté d'un grand manège couvert (40x20), de deux carrières extérieures, d'une piste de galop, d'un rond de longe et d'un sympathique club-house pour votre détente. Dès l'ouverture du centre, une vingtaine de boxes avec paddock individuel attenant, sont prévus pour le bien-être de vos chevaux.

Alexis Desmetre, responsable du Centre et moniteur diplômé d'état vous accueillera toute l'année dans une ambiance conviviale et familiale.

Il vous proposera toutes prestations adaptées à votre passion:

- Cours collectif ou individuel dans toute discipline,
- Préparation aux examens,
- Travail de votre cheval,
- Balades et randonnées,
- Pension,
- Organisations de manifestations équestres.

A très court terme, le Centre développera des stages d'Equithérapie encadrés par une éducatrice spécialisée.



D'ores et déjà, « les Ecuries d'Artuzac » sont impatientes de vous retrouver dans leur nouvel écrin de verdure d'EUZET les Bains et profitent de l'occasion qui leur est donnée ici, pour remercier chaleureusement Monsieur le Maire et son conseil municipal pour leur active collaboration sans laquelle la réalisation de ce projet n'aurait pu se faire.

Alexis DESMETTRE

Les Ecuries d'ARTUZAC

Tel 06 85 71 00 04



Rosy

C'est avec un pincement au cœur et beaucoup de regrets que nous avons appris le changement d'affectation de notre factrice. Nous la remercions très vivement pour toutes les attentions et tous les services rendus à la population. Ce modeste verre de l'amitié n'est rien en comparaison de l'estime que nous lui portons.

En espérant la revoir très bientôt !!!

les Associations

SOCIETE DE CHASSE « LA DIANE »

Composition du bureau :

- Président : Alexandre ORI
- Vice-Président : Chris BUCHON
- Secrétaire : Frédéric RAFFO
- Trésorier : Auguste CORBIER
- Vice-Trésorier : Henri ANDRE

La Diane organisera sont repas entre les mois de février et mars. La date vous sera communiquée ultérieurement.

AVIS A TOUS LES CHASSEURS !

-La casquette rouge ou fluo est obligatoire pour la chasse dans les vignes, de même que le gilet fluorescent pour les battues aux sangliers.

-Laissez la nature propre et soyez courtois avec les autres utilisateurs du territoire communal.

-Respectez les panneaux, les propriétaires et les cultures d'autrui.

-Ne tirez pas sans voir.

-Ne tirez pas les faisans ou perdreaux au sol, c'est interdit (arrêté préfectoral).

LES SITES DE COLLECTE DANS LE GARD
Un reflexe simple en faveur de l'environnement

Amicale des Amis ST JULIEN LES ROSIERS

Amicale SACOULE ALES

Amicale M. Coustaud BORGARD

Amicale M. MOURE ALES

Amicale DELANE LEY GARD

Chasse pêche nature QUISSAC

Starc de tir ST LAURENT D'AGOUSE

Gammart AUGUSTINORTES

Amicale M. Barthelet AUGUSTINORTES

Amicale Foyat VALVERT

Maison Terrance ST AMBROIX

Ducos Christian ST PAUL DE CAISSON

Gammart Eric BAGNOLS SUR CEZE

T. J. Amis LES ANGLIS

WIKES: Fédération Départementale des chasseurs du Gard Décathlon WIKES 307 Amicale GANNON Amicale Praline

Les Fédérations des chasseurs du Languedoc Roussillon ont mis en place une filière de collecte et de recyclage des cartouches usagées afin de préserver l'environnement. Vous pouvez les déposer dans les bacs ou sacs prévus à cet effet, sur les sites de collectes de votre département.



**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
« LE TROUBADOUR »**

Pour commencer un petit bilan de l'année scolaire 2006-2007 :

Les élèves de l'école maternelle se sont initiés au théâtre et ont assisté à un spectacle de marionnettes.

- Au mois de janvier les enfants de l'école d'Euzet sont allés s'essayer aux joies de la glisse en Isère. Tous en sont revenus enchantés, flocon ou ourson accroché fièrement au blouson.
- Les élèves de l'école de St Just quant à eux ont pu profiter d'un séjour au Futuroscope.

Les différentes manifestations organisées cette année ont permis de financer toutes (ou en partie) ces sorties. Le montant déboursé par l'association a été d'environ 5 500€.

Depuis la rentrée les enseignants préparent des sorties, spectacle et voyage pour nos chères « têtes blondes »

Le musée P.A.B. d'Alès, ainsi que la compagnie « Les 3 Chardons » pour le spectacle de marionnettes, sont d'ores et déjà réservés pour les élèves de Corinne Veyrunes. Les enfants de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendus avec leurs instituteurs Géraldine Munoz-Garcia et Jean-Michel Burel à la mine témoin d'Alès au mois de novembre dernier. Le Père Noël est passé au foyer d'Euzet le 21 décembre pour gâter nos petits écoliers. Et au cours de l'année Mr Burel prévoit un séjour à Paris avec sa classe.

Afin que ces projets aboutissent l'A.P.E. organise des manifestations auxquelles nous espérons vous voir nombreux.

Nous vous espérons donc nombreux à toutes nos manifestations.

Nous débuterons le samedi 1er décembre 2007 avec LE LOTO qui aura lieu au foyer d'Euzet. Nous fêterons Carnaval le samedi 15 mars 2008. Le matin les enfants défilent en vendant des brioches dans chaque village du regroupement. L'après-midi, pour remercier ses généreux donateurs, les parents d'élèves vous convient à assister à St Hippolyte de Caton à la sentence de Mr Carnaval et au goûter convivial qui clôture cette journée.

La nouveauté : une course d'orientation qui se déroulera le dimanche 6 avril 2008. Les modalités et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

Les boulistes se retrouveront le samedi 17 mai 2008 à Seynes. Pour les gourmands le rendez-vous est le 1er juin lors du vide-grenier à Euzet ou nous vendrons des crêpes. Et enfin la Fête des Ecoles a été fixée le vendredi 20 juin 2008 à St Just et Vacquières.

La garderie mise en place à Seynes depuis septembre dernier par les responsables des communes du regroupement rencontre un vif succès. Les enfants y sont agréablement accueillis par Sandrine Licini avant et après les heures de classe.

Un grand merci à vous qui répondez toujours présent à nos manifestations et participez activement au bon fonctionnement de l'association.

Bonne Année à tous !



QWAN – KI – DO



Déjà 3 mois d'existence pour le club euzétien qui compte désormais de fidèles adhérents. Sous la baguette du responsable technique M. Lucian POPA et de M. Guillaume RUIZ, les pratiquants peuvent s'initier aux techniques de Qwan-Ki-Do dans une ambiance chaleureuse et conviviale où le rythme de chacun est respecté. Si vous désirez rejoindre le club, il n'est pas trop tard ! Vous pouvez contacter M. POPA au 06-61-54-80-69.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

LE CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'amitié fonctionne toujours. Dix huit Euzétiens et une trentaine de personnes extérieures au village vous invitent à se joindre à eux le jeudi après-midi, tous les quinze jours, pour participer à des jeux, goûters, sorties....

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

NOUVEAUX HORAIRES :

- MARDI DE 18 H 30 A 19 H 30
- MERCREDI DE 17 H 30 A 18 H 30

SERVICE +

Vous avez repéré un ouvrage dans une vitrine, vous avez entendu parler d'un livre ou vous souhaitez plusieurs ouvrages sur un sujet en particulier : parlez nous-en ! Votre demande sera transmise à la B.D.P. et le maximum sera fait pour vous satisfaire !

LE PETIT MOT D'ANIM'EUZET

Cela fait maintenant six ans que l'association vous propose des animations qui connaissent un succès grandissant.

Ces rencontres sont l'occasion de partage entre les générations dans la bonne humeur et la gaieté.

Les euzétiens peuvent être fiers de faire de leur village un lieu de convivialité et de chaleur humaine où il fait bon vivre...

Quel bel exemple pour les générations à venir... Dans cette continuité ANIM'EUZET vous propose des animations pour 2008, Comptant sur vous.

Merci et bonne année 2008.

ANIM'EUZET



les Associations

PROGRAMME 2008

- Dimanche 17 février : LOTO
- Lundi 24 mars : OMELETTE SUR L'HERBE (PÂQUES)
- Dimanche 01 juin : VIDE GRENIER-EXPOSITION AUTO
- Samedi 30 août : JOURNEE TAURINE



*Un lundi de Pâques
Très agréable...*



Quelle soirée! Voilà des enfants très gâtés

*Samedi 27/10
Halloween*



*Vide grenier:
une belle journée Euzétienne*





NOS ASSOCIATIONS		Contacter :
ANIM' EUZET (culture, loisirs)	M. PESENTI Stéphane Rue de l'ancienne gare	04.66.25.89.49
APICULTEURS AMATEURS	M. CANTALOUBE Patrick Rue des Issards	04.66.25.89.55
CLUB DE L'AMITIE (club des aînés)	Mme RAFFO Simone Les Amandiers	04.66.83.20.39
DANSE POUR TOUS (danse de salon)	M. PETIT Jean-Paul Rue de la citerne	04.66.83.34.52
FORMALIANCE (développement social et culturel)	Mme DUMAS Roselyne Grand Rue du Docteur Perrier	04.66.83.67.58
LE CRI DE LA CIGALE (culture et loisirs)	M. OZIL Sylvain Chemin des Huiènes	04.66.83.23.78
LA DIANE (chasse)	M. ORI Alexandre Chemin des Huiènes	04.66.92.03.08
LE TROUBADOUR (parents d'élèves)	Mme DELEUZE Christelle Rue des Issards	04.66.83.20.88
QWANKIDO (Sport)	M. POPA Lucian Chemin d'Uzès	04.66.54.95.38
R.E.S.P.E.C.T. (Environnement)	M. GRANIER Michel Grand rue Docteur Perrier	04.66.83.67.58

Etat Civil

Naissances :

- 01/07/2007 : Nathan, Pierre, André JOURDAN-KIMMEL
- 25/07/2007 : Raphaël DELEUZE

Mariages :

- 21/04/2007 : mariage de Serge, Marcel DUHAZARD et de Marie-Christine, Yvette VERROUST

Décès :

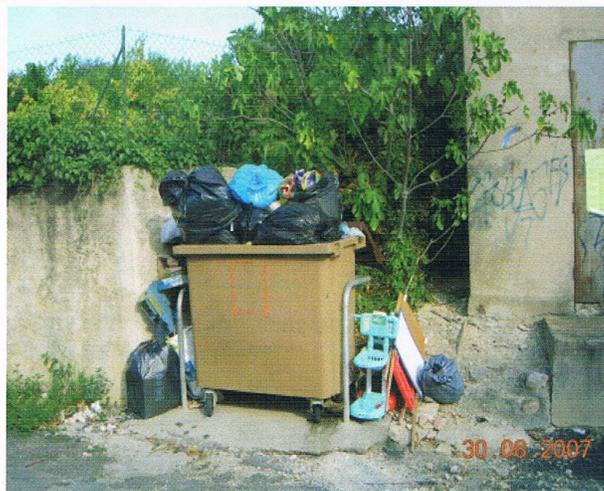
- 03/03/2007 : décès de Yvonne, Marcelle LAFONT épouse BISCARRAT née à Lyon 2ème le 18/02/1913.

Un peu de civisme

Nous vous demandons à nouveau d'être très vigilants avec vos animaux de compagnie. Voici un exemple de courrier reçu en mairie :

« Aujourd'hui vers 13 h 00 (en faisant ma sortie de footing) j'ai rencontré une jeune dame avec son chien (genre pitbull) près du cimetière.

Elle avait beaucoup de mal à contrôler son chien qu'elle tenait à la laisse. Son chien tirait tellement en ma direction qu'elle faillit de glisser et de tomber. J'ai eu une grosse frayeur. Heureusement la dame a réussi à rester debout et j'ai pu continuer ma course. Cet incident aurait pu mal tourner puisque le chien ne portait pas de muselière. Si vous connaissez le ou la propriétaire merci de leur demander de prendre toutes les mesures de sécurité pour éviter qu'un accident puisse se produire ! Meilleures salutations ».



Est-il nécessaire de faire plus de commentaires?..



MAIRIE :

Tél 04.66.83.61.85 - Fax 04.66.83.66.55 - E-mail : commune.euzet@wanadoo.fr
Secrétariat ouvert : Lundi, mardi, jeudi : 9 h à 11 h 45 - Vendredi 9 h à 11 h 45 & 14 h à 17 h
Permanence du Maire : Vendredi 14 h 30 – 18 h

AGENCE POSTALE :

Place de la Mairie - 04.66.56.82.07
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

BIBLIOTHEQUE :

Mardi de 18 h 30 - 19 h 30 & Mercredi de 17 h 30 - 18 h 30
Place de l'Eglise. Pour le bibliobus merci de consulter le panneau d'affichage.

EAU / ASSAINISSEMENT :

SIAEP DE LA DROUDE - ST HIPPOLYTE DE CATON : 06.25.34.14.88

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :

Mardi et samedi matin : ordures ménagères & Jeudi matin : tri sélectif

ECOLE MATERNELLE DE SAINT HIPPOLYTE DE CATON

Pré inscription des enfants nés en 2005 ou avant, veuillez contacter l'école au 04 66 83 56 83 de préférence entre 8 h 45 et 9 h 15 ou entre 13 h 45 et 14 h dès aujourd'hui.

PASSAGE DES COMMERCANTS AMBULANTS :

	BOULANGER Place de la Mairie	BOUCHER Place de la Mairie	EPICIER Place de la Mairie
lundi	11h00		
mardi	11h00		
mercredi			15h30 - 16h30
jeudi	11h00	8h15	
vendredi	11h00		
samedi	11h00		

Le boulanger et le boucher font leur tournée dans le village après l'arrêt sur la Place de la mairie.

MIDI LIBRE

Votre correspondante : Mme GUEZ Suzanne, rue des grottes – 30360 EUZET. Tél. 04.66.83.54.23

AIDE MENAGERE

Pour vos dossiers d'aide ménagère veuillez contacter PRESENCE 30 à Alès, parking du marché.
La Responsable des aides ménagères sur VEZENOBRES est Mme PIGRENET au 04.66.83.65.78.

DECHETTERIE *Il est strictement interdit de déposer des déchets ou encombrants dans la nature.*

Vous devez les déposer à la déchetterie intercommunale.
D 230 à ST CEZAIRE DE GAUZIGNAN.

Horaires d'été (1^{er} avril – 30 octobre) : Lundi : 15h - 18h30 Mercredi Samedi : 9h30 - 12h et 15h - 18h 30
Horaires d'hiver (1^{er} nov. – 31 mars) : Lundi : 13h30 - 17h Mercredi Samedi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h

SARL Jeflor Conseil **Imprimerie**
Panneaux
Enseignes

Textiles
Objets Pub.

St Christol les Ales
rte de Montpellier 04 66 52 01 82



A.M.D.

Agricole / Mécanique / Domicile
VL, PL, TP

Olivier LAURENT

Chemin du Laquet
30360 EUZET-les-BAINS

Port : 06 17 79 18 70
Tél./Fax : 04 66 92 08 97

Société Gardoise de Travaux Publics



Travaux Publics et Privés
Terrassements - Canalisations
— Goudronnage —

Siège Social : 30350 MASSANES - ☎ / Fax : 04 66 83 83 45
Port. 06 14 34 84 79



L'énergie de vos projets

Réseaux électriques HTA-BTA - Postes de transformation
Eclairage Public - Eclairage architectural - Signalisation tricolore
Réseau Gaz - Génie civil téléphone

ETE VALETTE

Avenue d'Anduze - BP 70047 - 30101 ALES Cédex
Tél : 0466 522 530 Fax : 0466 527 212
E-mail : valette@valette-ete.fr



CARROSSERIE DES MALADRERIES

Alain PALLIER



657, Avenue des Maladreries - 30100 Alès
Tél. / Fax : 04 66 86 30 61

LES CAVES D'EUZET

DISTRIBUTION DES VINS

Les Vignerons des Capitelles

Route d'Alès D981 - 30360 EUZET
Tél. : 04 66 83 51 16

OUVERT TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE

Arthur Bonnet

Vivre la cuisine

DEVIS GRATUIT
300 m²
d'Exposition

Créer,
recevoir,
partager,
savouer...



www.arthur-bonnet.com



Avenue de Croupillac - Rocade Est (à côté de *Mr. Décolego*) - 30100 ALES

04 66 24 35 68



CARRIÈRES JOFFRE T. P.

30580 Seynes - Tél.: 04 66 83 10 50 - Fax : 04 66 83 71 49